

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 mai 2018

Le Conseil Municipal de la Commune d'ALBY-SUR-CHERAN s'est réuni le 22 mai à 20 h30, sous la présidence de Jean-Claude MARTIN, Maire.

Présents : Mme Valérie PIROT, M. Denis VARNIER Mme Renée ROLLAND, Mme Chantal TOUSSART, M. David BASTIEN, M. Bernard MIEVRE, Mme Sylvie ADOR, Mme Stéphanie SCHMIDT, Mme Béatrice ROEDERER, M. Patrice CAQUET, M. Jean-Yves LEROY

Absent(s) : Mme Dominique SEJOURNE, M. Michel FAVERON, Mme Mireille MALLINJOURD, M. Lionel ROLLAND,

Pouvoir(s) : Mme Dominique SEJOURNE (procuration à Mme Sylvie ADOR), M. Michel FAVERON (procuration à M. Bernard MIEVRE), Mme Mireille MALLINJOURD (procuration à M. Jean-Claude MARTIN)

Secrétaire : M. Jean-Yves LEROY a été élu secrétaire de séance

Date d'envoi de la convocation : 07 mai 2018

Avant de débiter la séance, Monsieur le Maire fait part au conseil municipal des dégâts occasionnés chez des particuliers suite au violent orage de grêle qui s'est abattu sur la commune en fin d'après-midi.

Les réseaux des eaux pluviales de la rue de la Capetaz n'ont pas pu absorber toutes les eaux de ruissellement en provenance de la RD 31 (Route de Mûres ; De même à la Combe pour la RD1201. Un courrier sera transmis au Conseil Départemental de la Haute-Savoie.

A la question sur le compte-rendu du conseil municipal du 27 mars 2018, aucune modification n'est apportée, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'inscrire un point supplémentaire à l'ordre du jour qui est l'indemnité de gardiennage de l'église. Le conseil municipal adopte à l'unanimité cette inscription.

DOSSIERS SOUMIS A DELIBERATIONS

Subvention 2018 au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Lors du dernier conseil municipal, il a été voté les subventions 2018 allouées aux associations communales et extérieures.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sollicite une subvention de 5 500 € au titre de l'année 2018.

Il est précisé que celle-ci est moins élevée que l'année dernière (8 500 €) car le compte administratif 2017 du CCAS dégage un excédent confortable.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré vote à l'unanimité, une subvention de 5 500 € au Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2018.

Tarif scolaire – Classe ULIS

Depuis plusieurs années, la commune d'ALBY SUR CHERAN accueille au sein de son école primaire des élèves en classe ULIS.

Afin que les communes extérieures participent, pour partie, aux frais de fonctionnement de leurs élèves scolarisés en ULIS il est appelé une participation forfaitaire annuelle.

Le montant n'ayant pas été revalorisé depuis plus de 2 ans, il est proposé de le porter à 100€ à partir de l'année scolaire en cours (2017-2018).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré vote à l'unanimité, la participation de 100 € (cent) auprès des communes extérieures, dont les enfants sont scolarisés en classe ULIS sur le territoire de la commune d'ALBY SUR CHERAN.

Clôture de deux régies de recettes communales

En 2018, il a été créé une régie de recettes pour le service « Animation et Culture ».

Après un échange avec le Trésor Public de RUMILLY, il convient de clôturer les régies de recettes suivantes :

- Une régie de recettes créée le 16 juillet 2003 sous le nom « Musée d'Alby » ;
- Une régie de recettes créée le 1^{er} février 1994 sous le nom « Droits de stationnement »

En effet, la régie « Musée d'Alby » n'a jamais été opérationnelle et celle « Droits de stationnement » a été couplée avec celle nouvellement créée en 2018.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte à l'unanimité, de clôturer définitivement les 2 régies de recettes précitées.

Décision modificative n°1

Lors de l'établissement du budget primitif 2018, il a été inscrit en recettes de fonctionnement à l'article 775 « Produits des cessions d'immobilisations » la somme de 1 000.00 €

Le Trésor Public de RUMILLY nous informe que cet article est utilisé pour les cessions et qu'il convient inscrire au chapitre d'investissement 024 la même somme.

La commune n'ayant pas de cession en cours cette année, il est proposé de transférer cette somme à l'article 7788 « Produits exceptionnels divers ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré adopte, à l'unanimité cette modification de crédit :

- Débit à l'article 775 de 1 000 €
- Crédit à l'article 7788 de 1 000 €.

Convention entre ALBY SUR CHERAN et HERY SUR ALBY

Depuis avril 2015, les communes d'ALBY SUR CHERAN et HERY SUR ALBY signent une convention pour la mise à disposition d'agents des Services Techniques d'ALBY SUR CHERAN à HERY SUR ALBY.

Chaque année les 2 communes se rencontrent afin d'établir un bilan de l'année écoulée. En début d'année, la Commune d'HERY SUR ALBY avait sollicité une augmentation des heures de présence de agents passant ainsi de 19 à 22 heures. Après échanges entre les 2 collectivités ce nouveau nombre d'heures a été validé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité la reconduction de cette convention jusqu'au 31 mars 2019 avec le nouveau nombre d'heures (22) hebdomadaire.

Convention PERLE (Panneaux photovoltaïques)

Ce dossier est retiré, car la commune a été informée tardivement, par le représentant de l'Association qu'une demande de subvention avait été déposée par leurs soins auprès de la Région Auvergne-Rhône Alpes dont l'issue sera connue en septembre 2018.

Demande de dérogation au repos hebdomadaire

Au titre du Code du Travail notamment sur l'article L.3132.20I le Conseil Municipal a été saisi d'une demande déposée par société RCA située à VERNON (27200), concernant 15 salariés, le dimanche 27 mai 2018 et éventuellement le dimanche 3 juin 2018 (en cas d'intempéries et/ou événements imprévus) pour une intervention technique sur l'autoroute A41N, en voie Nord (sens Annecy vers Chambéry), sur les viaducs du Chéran et des Eparris, respectivement aux PK (point kilométrique) 117+655 et 118+300, situés sur le territoire de la commune d'Alby-sur-Chéran (74540) ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, a émis un avis favorable à la demande de dérogation au repos dominical présentée par la société RCA pour les **dimanches 27 mai 2018 et 03 juin 2018.**

Indemnité gardiennage de l'église – Année 2018

Comme chaque, il est proposé de fixer l'indemnité de gardiennage de l'église et Monsieur le Maire rappelle que celle-ci est soumise à des textes règlementaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le montant de cette indemnité au taux maximum soit 479.86 € pour l'année 2018 ceci compte tenu de la qualité et le soin apporté à l'édifice tout au long de l'année par la personne en charge de son gardiennage.

DOSSIERS NON SOUMIS A DELIBERATIONS

Tirage au sort des Jurés d'Assises.

Comme chaque année, il est procédé au tirage au sort 6 personnes pour la liste préparatoire des Jurés d'Assises pour la Cour d'Appel d'ANNECY. Les personnes retenues seront averties par courrier.

Travaux en cours

Cheminement Route de Plaimpalais : Le nettoyage du mur appartenant au Département est achevé. Les luminaires ont été posés. La signalisation horizontale et verticale devrait débuter semaine 22. La finition de la pose des barrières est programmée. Les agents communaux interviendra prochainement pour le fleurissement des massifs autour de l'église.

Jardin d'Henriette : Les travaux de reprise du mur donnant sur la route de Plaimpalais sont achevés. Ce jardin public devrait être utilisable début juillet.

Travaux du cimetière : Les caveaux-urnes seront posés prochainement. La reprise du réseau d'eaux pluviales est terminée. Il est envisagé une réfection partielle du monument aux Morts.

Radar pédagogique – RD 1201 : La pose du 2^{ème} radar pédagogique a été effectuée. Il se situe « au Chêne » sur la RD 1201.

Gestion eau potable : En accord avec le Grand Annecy, la commune installera prochainement des bornes de puisage pour l'arrosage (services techniques et terrain de foot). Ce système permet aux collectivités d'obtenir un tarif sans la redevance à l'assainissement. Outre l'aspect financier, ce système évite les branchements sur les bornes incendies (ce qui est interdit).

Travaux de bâtiments

- Réfection des peintures du 1^{er} étage de la mairie (bureaux et salle de réunion) par les agents communaux.
- Réfection des éclairages de la salle Plaimpalais, des écoles primaire et maternelle, de la Gendarmerie.
- Changement de la chaudière du Musée.
- Les travaux de sécurisation des écoles sont prévus durant l'été 2018.
- Le permis de construire et le marché public pour les nouveaux préaux sont prévus pour juin 2018 avec un début de travaux durant l'été.
- Les travaux de rénovation du stade de football (pelouse) sont programmés prochainement.

Divers

- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est désormais applicable. Sur l'ensemble de territoire du Pays d'Alby divers recours gracieux ont été déposés.
- Le marché public pour la signalétique de la commune a été publié. Le délai de remise des offres est au 30 juin 2018. .
- Le recensement de la population débutera en janvier 2019.
- Le diagnostic d'éclairage public réalisé par le SYANE sera rendu le 11 juin à en mairie.

Animations diverses

- Médiévales : une très belle fête avec de nombreux visiteurs.
- Vide greniers d'Alby Ecole.
- Animation d'ateliers céramiques à la Chapelle.
- Don du sang le 25 mai.
- Bal des Pompiers le 26 mai.

**L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 22 h 30**

Le Maire,

Jean-Claude MARTIN